



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E121938

VALABLE JUSQU'AU 03/02/2027

ÉDITÉ LE 06/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1986

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 13/09/2023

Capital : 22 867

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Siret : 338 837 842 00032

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2101648

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000007390450604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000007390450604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : COUVERTURE PLOMBERIE TRADITIONNELLE EST

Sigle : SARL CPTE
RUE DU PETIT PARC
CENTRE DE LA FONTAINE
77150 LESIGNY

Téléphone : 01 60 02 11 15

Portable : 06 60 69 46 31

Fax :

Site Internet : cpte.fr
E-mail : rigault.c@cpte.fr

Responsabilité légale :

RIGAULT PIERRE-JEAN PRÉSIDENT / RIGAULT CAROLE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 9 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE | 06/12/2022 |
| 3132 | Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE | 06/12/2022 |
| 3211 | Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE | 09/09/2025 |
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 06/12/2022 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres de toit | 01/01/2021 |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 01/01/2021 |
| o Isolation des combles perdus | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1